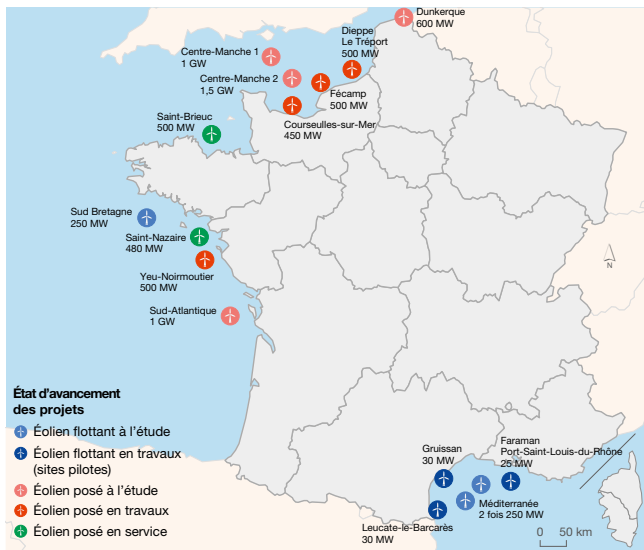


Énergies marines renouvelables

PARCS ET PROJETS ÉOLIENS EN MER EN FRANCE MÉTROPOLITAINE SELON LEUR ÉTAT D'AVANCEMENT DÉBUT 2024



Source : *Éoliens en mer en France*, état à mars 2024. Traitements : SDES, 2024

La France a pour ambition de porter à 33 % la part d'énergie produite à partir de sources renouvelables dans la consommation finale brute en 2030. Avec une part de 20,3 % en 2022, elle est en deçà de l'objectif intermédiaire de 23 % fixé pour 2020.

Les mers et océans disposent d'un fort potentiel en la matière compte tenu des technologies disponibles que ce soit pour domestiquer la force générée par les marées, la houle ou le vent ou pour exploiter la chaleur emmagasinée dans les océans.

Début 2024, la puissance électrique raccordée en énergies marines renouvelables (EMR) avoisine 1,2 GW en France. La centrale marémotrice de la Rance en Bretagne (puissance raccordée de 240 MW), le parc éolien en mer au large de Saint-Nazaire (80 éoliennes raccordées en novembre 2022 pour 480 MW) et celui situé au large de Saint-Brieuc (62 éoliennes raccordées fin 2023/début 2024 pour 496 MW) sont les principales infrastructures de production d'EMR en France. D'autres installations à titre de démonstrateur sont également opérationnelles.

La programmation pluriannuelle de l'énergie 2018-2028 vise une puissance éolienne offshore raccordée de 6,2 GW en 2028. L'atteinte de ces objectifs passe par un déploiement de plusieurs fermes éoliennes en mer. Plusieurs projets éoliens offshore sont d'ores et déjà à l'étude ou en cours de construction.